

MARLY

Douze collégiens se lancent dans le défi de la mini-entreprise

Douze collégiens du collège La Louvière de Marly participent au projet « Entreprendre pour Apprendre » (EPA), basé sur le volontariat. Ces collégiens de 4^e et 3^e ont commencé à plancher sur ce programme dès novembre 2020, à raison de 2 heures par semaine.

Entreprendre pour apprendre, c'est aider les jeunes à révéler leur potentiel grâce à un projet pédagogique entrepreneurial et collectif. Le programme « La Mini-Entreprise » s'adresse aux 13-25 ans en milieu scolaire, dans l'enseignement général, technologique ou professionnel. Cela permet aux jeunes d'en être acteurs de A à Z, tout en étant guidés.

La genèse du projet

« Sur une idée de Natsumi, l'une des 12 collégiens, à partir d'observations faites au Japon sur la sécurisation



Un travail de groupe pour créer ce gadget qui permet d'accrocher un sac sur un coin de table.

Photo RL

des sacs à main dans les restaurants, la création d'un « Back Lock » a été entérinée par le groupe. Un gadget imaginé et fabriqué en 3D qui permet d'accrocher un sac à main (poids maxi 1,5 kg) sur le coin d'une table, en toute confiance, sécurisé (vol) et protégé (hygiène). Ils ont réalisé une

étude de marché, identifié les forces et faiblesses de ce produit, défini un budget... ». Voilà quelques remarques qui traduisent leur pensée :

NAËL : « Nous avons découvert les composantes nécessaires et indispensables à la création d'une mini-entreprise, les métiers, les fonc-

tions, les compétences ».

ANTOINE : « Il y a eu une belle cohésion et malgré les obstacles et les imprévus, on avançait. »

LENNY : « C'est une belle aventure, il y a beaucoup d'entraide. »

Et maintenant

Il s'agit de finaliser ce pro-

jet dans sa configuration définitive, récolter les fonds pour une trésorerie indispensable, -500 € sont nécessaires- le mettre en vente sur le marché au prix prévu de 3 €. Une affiche avec un logo accrocheur a été créée à cet effet.

Les accompagnateurs

Hamid kylian yahiaoui, le principal souligne : « Ils ont été les acteurs de ce défi, réalisé dans un contexte qui n'est pas forcément leur quotidien de collégien ».

Amadou Sall, professeur de sciences physiques : « Ils ont fait preuve d'une très bonne écoute et ont montré beaucoup d'intérêt à relever ce défi ».

Samy Pellegrino, référent EPA Grand Est : « Un bel esprit de groupe et une belle répartition des fonctions ».

Jean Pauline, membre d'EPA : « Pensez aussi à ce que vous allez faire des futurs bénéficiaires ! C'est aussi le but d'une mini-entreprise ».

LORRY-LÈS-METZ

Deux terrasses pour l'Auberge de Lorry

Afin de pouvoir rouvrir leur bar-restaurant L'Auberge de Lorry, à Lorry-lès-Metz, Eric Badin et Frédéric Bajetti, propriétaires depuis janvier 2020, ont investi dans les terrasses.

Eric Badin qui exploite avec Frédéric Bajetti le bar-restaurant l'Auberge de Lorry, explique comment il a investi dans des terrasses : « Après un bon début, nous avons vécu quatre mois de galère sans les aides de l'État. Pour rémunérer nos salariés, nous avons tapé au maximum dans la trésorerie.

Les plats à emporter, un succès ?

« Nous n'avions pas la vocation à faire, au jour le jour, de l'emporté. On n'est pas dans une zone d'activité. Les préparations ne pouvaient être vendues le lendemain. On a fait de la vente solidaire, grand merci à tous ceux qui y

ont participé. Après une perte de 6000€, nous avons fermé. »

Pourquoi une deuxième terrasse ?

« Les aides de l'État sont enfin arrivées. Nous avons misé sur les terrasses. À l'avant, elle existait déjà avec son style provençal. Au sol, une peinture va être apposée. Nous conservons la vigne qui en fait tout le charme. À l'arrière, il reste à faire le ragréage et la couverture. L'ajout de végétation se fera plus tard. »

Et au niveau personnel ?

« On est pressés de travailler et de faire partager le plaisir d'une bonne table. En cuisine, Aurélien et moi au départ, car j'exerce encore ma profession. Au service, Frédéric et une serveuse, dont l'embauche est en cours. Jennifer, serveuse, reviendra en août. Mélanie, en chômage partiel mais omniprésente, vaquera ici et là. Nous avons bénéficié



À l'avant, la terrasse ne sera pas couverte, afin de conserver le charme provençal, coup de cœur des propriétaires. Photo RL

d'un très bon soutien d'elle, des amis et de notre famille durant ces mois et je les remercie. »

Des contraintes ?

« Pour arriver à vivoter, nous devons tourner à 25 ou 30 repas le midi et 10 le soir. Une contrainte : des désinfections journalières des locaux et du mobilier et, tous les trois

mois, une désinfection de la cuisine. »

Un projet ?

« Dès que cela va être permis, dîneres dansantes avec DJ vont être organisées. Nous avons acheté une table de mixage et des enceintes mais nous respecterons le niveau sonore, afin de ne pas importuner les voisins. »

bloc-notes

COIN-LÈS-CUVRY

Périscolaire

Pour tous renseignements contacter Pascaline Mazzara, 07 71 92 52 49.

Tous les jours ouvrés de 9h à 16h. Jusqu'au mardi 8 juin.

JURY

Trouvé

Lundi 17 mai.

Une télécommande de rappel pour chien a été trouvée dans la forêt entre Jury et Frontigny. La réclamer en mairie de 8 h à 12 h.

NOUILLY

Inscriptions scolaires

Lundi 17 mai. De 8h30 à 16h30. École les Moulins.

La directrice de l'école Les Moulins de Nouilly-Vantoux invite les parents à prendre rendez-vous le lundi ou en dehors des temps de classe.

SAULNY

Poteaux incendie

Lundi 17 mai.

En raison des contrôles des poteaux incendie, la distribution en eau sera perturbée.